

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY

**Nombre de
membres**

Séance du 23 Juillet 2020

En exercice : 19

Présents : 17

Représentés : 2

Absent : 0

Votants : 19

Présents : ARMAND Thierry, PERRIER Joseph, PINSON Rémy, CHEMIN Marie Madeleine, Charline DESLANDES, BOUTELOUP Jérôme, BRETONNIER Michel, BAUGE Marie, BUSNEL Annick, DELEURME Stéphane, GAUCHER Régis, GONTIER Christelle, HESLOUIS Franck, LEBASCLE Marie Josèphe, LECHAPLAIN Francis, LEDUC Karine, LEROY Anita.

Représentés : Sylvain GAUTIER par Joseph PERRIER
Delphine PEAN-LOUVEL par Karine LEDUC

Absents excusés : 0

Date convocation : Absents : 0

17/07/2020

Secrétaire de séance : Michel BRETONNIER

1) Approbation du Procès-verbal du 30 Juin 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le Procès-verbal du Conseil Municipal en date du en date du 30-06-2020 qui est approuvé à l'unanimité.

2) Travaux La Bouteillère : Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de l'appel d'offres

Le Plan définitif a été affiché dans la salle.

Le Dossier de consultation des entreprises (DCE) est prêt. Il faut d'abord effectuer le relevage des canalisations d'eau potable sur environ 520 mètres. Ces travaux commenceront vers le 20 Septembre 2020 pour se terminer mi-novembre.

Tous les regards seront changés et toute la route sera refaite. Les contrôles d'eaux usées et du revêtement de la chaussée (amiante) ont été effectués, subventionnés à hauteur de 50%.

L'appel d'offre sera lancé semaine 34 pour une ouverture semaine 39.

La durée des travaux sera de 3 mois.

3) Désignation des représentants de la collectivité au CNAS.

Le CNAS est le Comité National D'action Sociale pour les employés. Conformément à son organisation paritaire constitutive, chaque structure adhérente au CNAS désigne deux délégués : 1 délégué des élus et 1 délégué des agents. Tous les 6 ans, les adhérents au CNAS sont renouvelés. Il

vous est demandé de désigner pour les six années à venir un élu et un agent qui seront les délégués de notre collectivité.

Les personnes désignées sont pour :

- les élus : Madame Charline DESLANDES
- les agents : Madame Nadia RICHARD, déléguée
Madame Anita HARDY, correspondante

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les personnes proposées.

4) Autorisation de la signature de la convention SOCOTEC concernant la vérification électrique du bâtiment situé 1 place du Marronnier (Littoral Normand)

En matière de location c'est obligatoire de faire vérifier l'installation électrique.

Nous avons reçu une convention de la SOCOTEC pour contrôler l'installation électrique du bâtiment 1 place du Marronnier à ROMAGNY loué par Littoral Normand. Le coût de cette prestation s'élève à 180€ TTC (150.00€ HT). Je vous demande l'autorisation de la signer.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5) Autorisation de signature du devis concernant la maintenance du défibrillateur de la commune déléguée de Romagny

La société CARDIOUEST, dont le siège est situé au CHANTEPIE a fourni le défibrillateur de la commune déléguée de ROMAGNY. Il vous est demandé l'autorisation d'effectuer la maintenance. Le coût de cette prestation s'élève à la somme de 324.00€ TTC (270.00€ HT). Cette maintenance couvre le changement de consommable (pile) et prêt de matériel durant la période de maintenance si nécessaire.

L'autorisation a été donnée à l'unanimité.

6) Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la communauté d'Agglomération

En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des impôts, le conseil communautaire d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie a procédé par délibération en date du 16 janvier 2017 à la création d'une commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Le rôle de cette instance est de déterminer les montants relatifs aux charges transférées des communes vers la Communauté d'agglomération et inversement.

Il vous est demandé de désigner pour la CLECT, un représentant titulaire et un suppléant.

Il vous est proposé de désigner en tant que représentant titulaire Madame Charline DESLANDES et Madame Marie Madeleine CHEMIN en tant que représentant suppléant pour siéger au sein de la CLECT.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal désigne Mme DESLANDES, représentante titulaire et Mme CHEMIN représentante suppléante.

7) Autorisation de signature concernant un crédit d'heures de l'agence technique départementale de Mortain pour faire un audit des voiries

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises de demander au Conseil Départemental une assistance technique sous forme de crédit d'heures pour nous permettre de faire le point sur les travaux de réfection des voiries communales à engager.

Il nous propose un crédit de 50 heures pour la somme de 3300.00€ TTC (2750.000€ HT).

Le conseil Municipal après avoir délibéré accepte cette assistance et donne l'autorisation à Mr Le Maire de signer cette convention.

8) Délibération concernant la contraction d'un emprunt pour effectuer les travaux de voiries

Au budget prévisionnel de 2020, il a été évoqué la possibilité de contracter un emprunt pour réaliser des travaux d'investissement de voiries.

Deux banques ont été consultées, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel.

Les caractéristiques des prêts pour un montant de 400 000€ sont :

Crédit Agricole durée 10 ANS

Périodicité	Taux	Echéance	Coût du Crédit
Mois	0.83%	3 333.33€ + intérêts	16 738.33€
Trimestre	0.83%	10 000,00€ + intérêts	17 015.00€
Annuelle	0.83%	40 000.00€ + intérêts	18 260.00€
Frais de dossier 400 €			
Déblocage dans les 6 mois après la signature du contrat			

Crédit Agricole durée 15 ans

Périodicité	Taux	Echéance	Coût du Crédit
Mois	1,04 %	2 222,22€ + intérêts	31 373,33€
Trimestre	1,04 %	6 666,67€ + intérêts	31 720,00€
Annuelle	1,04 %	26 666,67€ + intérêts	33 280,00€
Frais de dossier 400 €			
Déblocage dans les 6 mois après la signature du contrat			

Crédit Mutuel durée 10 ans

Périodicité	Taux	Echéance	Coût du Crédit
Mois	Pas de proposition		
Trimestre	0.86%	10 446.90€	17 876.00€
Annuelle	0.88%	41 961.44€	19 614.40€
Frais de dossier 400 €			
Déblocage dans les 6 mois après la signature du contrat			

Crédit Mutuel durée 15 ans

Périodicité	Taux	Echéance	Coût du Crédit
Mois	Pas de proposition		
Trimestre	1,27 %	7 332,36€	39 941,70€
Annuelle	1,29 %	29 500,92€	42 513,82€
Frais de dossier 400 €			
Déblocage dans les 6 mois après la signature du contrat			

Après délibération à l'unanimité, il a été décidé de retenir le CREDIT AGRICOLE sur une durée de 15 ans.

9) Devis concernant des reprises du chemin de la Guérinière et des reprises des passages surélevés

Les plateaux surélevés de la commune déléguée de ROMAGNY sont à reprendre. Un devis de l'entreprise Mongodin a été demandé, il s'élève à la somme de 7 784.94€ TTC (6487.45€HT)
Je vous demande l'autorisation de le signer.

Le Chemin de la Guérinière est abîmé. La remise en état de ce chemin s'élève à la somme de 3 718.00€TTC (3 098.40€HT) selon devis de L'entreprise Mongodin. Je vous demande l'autorisation de signer ce devis.

A l'unanimité les deux devis ont été acceptés.

10) Création d'un poste de rédacteur

Les secrétaires sont en surcharge de travail, nous envisageons de recruter pour les accompagner et les aider.

Après discussion, il a été décidé de créer un poste de rédacteur ou de rédacteur principal.

Cette ouverture de poste sera à 20 heures semaine, avec publication de recrutement du poste en Septembre 2020.

Des fiches de poste seront au préalable rédigées pour les trois secrétaires pour bien définir les rôles de chacun.

11) Délibération concernant la prise en charge du vin d'honneur pour les noces d'or

Avant la fusion la Commune déléguée de Fontenay avait l'habitude d'offrir le vin d'honneur pour les noces d'or pour 100 personnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de l'élargir aux habitants de la commune nouvelle et ce dans la limite de 50 personnes.

12) Délibération concernant l'indemnité mensuelle des élus

Jusqu'à maintenant les élus étaient payés trimestriellement. Monsieur le Maire soumet à votre approbation l'autorisation que les paiements soient effectués mensuellement.

La rémunération des nouveaux élus débute à compter du 18 Mai 2020.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité

13) Questions Diverses

- informations sur subvention DETR

Une subvention de 112 k€ nous est accordée par la DETR pour la construction de l'atelier, dossier à suivre de prêt pour présenter les documents nécessaires.

- Assainissement CA MSM Normandie

La facturation concernant l'assainissement va être redonnée à la Communauté d'Agglomération.

Une convention avec la CA MSMN doit être signée pour l'assainissement concernant l'entretien.

Les salariés de la commune assurent la surveillance du réseau. Les heures passées sont remboursées par la CA MSMN à hauteur de 23 € de l'heure.

- FIR cimetière église (Fonds Investissement Rural)

Le FIR peut subventionner les études et les travaux d'accessibilité à l'église et de démarche "zéro phyto" au cimetière, deux cabinets d'études sont consultés.

- Information embauche Garderie de Fontenay

Mme Gohin se positionne sur le poste. Elle commencera le 31 août.

- Sécurisation arrêt de Bus Nové@

Monsieur Jérôme BOUTELOUP a contacté les différents intervenants pour solutionner ce problème (La Communauté d'agglomération, la Région et les services de la DDTM)

Pour rappel, la compétence transport scolaire dépend de la région.

- CCAS : cheveux Blancs.

Les invitations sont à partir de 65 ans aujourd'hui. A la réunion du CCAS il a été proposé de passer à 70 ans progressivement.

Il est retenu que dorénavant les invitations seront comme suit :

- 2020 et 2021 à 66 ans
- 2022 et 2023 à 67 ans
- 2024 et 2026 à 68 ans

- Compte rendu Election CA MSM Normandie

95 communes ; 129 membres dont 37 femmes

Président = David Nicolas

VP1 : finances & RH: David Juquin

VP2 : culture : Jessie Orvain

VP3 : santé : Franck Esnouf ; télémédecine, maison et pôle de santé, porte-parole des petites communes

VP4 : politiques de l'eau et des milieux naturels : Vincent Bichon

VP5 : jeunesse : Mikaelle Seguin

VP6 : déchets et ordures ménagères, VP du pôle du Mortainais : Hervé Desserouer

VP7 : Assainissement : Catherine Brunaud Rhyn

VP8 : transition écologique & Mobilité : Sophie Laurent

VP9 : service à la personne : Denis Laporte ; sport, social, jeunesse

VP10 : urbanisme : Gaëtan Lambert

VP11 : patrimoine communautaire : Philippe Aubrays

VP12 : tourisme : Jean-Luc Garnier

VP13 : économie : Angélique Ferreira

VP14 : communication : Jacques Bono

VP15 : Logement : Raymond Béchet

- Travaux au Presbytère

Une fuite a été détectée sur le réseau d'eau potable et réparée.

DATE A RETENIR

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL LE 17-09-2020 à Romagny

PROCHAINE REUNION MAIRE ADJOINTS LES 24-08-2020 ET 07-09-2020 à Fontenay

Fait en Mairie à ROMAGNY FONTENAY,

Le 31/07/2020

Le Maire,

Thierry ARMAND

